

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE Boisset-lès-Montrond

République Française – Département de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200206-20250630-2025-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

SEANCE du 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Boisset-lès-Montrond, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 24/06/2025

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Jacqueline BOUIX, Magali BOURRAT, Rosemarie BREUILLAUD, Gisèle MELONI,
Thérèse RICHARD, Sophie ROCHETTE
Messieurs Alexandre CUNHA, René HRYNIOW, Gilles PERRONNET

Absent excusé :

Absents :

Messieurs David NARCE, Pierrick URREA

Secrétaire : Gisèle MELONI

Nombre de conseillers :

En exercice :	12
Présents :	10
Représenté :	0
Absents :	2
Votants :	10

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

2025-14 Création d'un poste d'ATSEM

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, nous avons besoin d'un poste d'ATSEM au sein de la classe des moyennes-grandes sections.

Cette année, nous ne pouvons pas obtenir de contrat aidé, c'est pour cette raison que nous sommes dans l'obligation de recourir au contrat à durée déterminée.

Madame la Maire propose la mise en place d'un contrat à durée déterminée, pour une durée de 30 h par semaine, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 12 mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **DECIDE** de créer un poste d'ATSEM à compter du 29 août 2025,
- **PRECISE** que le contrat à durée déterminée sera d'une durée de 10 mois et 20 jours
- **PRECISE** que la durée du travail est fixée à 30 heures par semaine.
- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- **AUTORISE** l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires.

Fait et délibéré à Boisset lès Montrond,
Le 18 août 2025

Le secrétaire de séance
Gisèle MELONI



Le Maire
Claudine COURT

